

Les Infos en un CLIC

Lettre d'information du



Information
et conseil
aux aînés

Écoute

Information

Soutien

Conseil

Coordination

Le CLIC est un service médico-social gratuit
pour les personnes de plus de 60 ans et leurs proches aidants.

La prévention de la perte d'autonomie: du renouveau avec l'Appel à manifestation d'intérêt de la Commission des financeurs

Depuis 2016, la commission des financeurs (CFPPA) organise le déploiement d'actions de prévention de la perte d'autonomie à l'échelle du département. Cela permet de déployer sur le territoire des actions de prévention de la perte d'autonomie en direction des personnes de plus de 60 ans et des actions dédiées aux proches aidants de personnes âgées. Jusqu'en 2025, chaque acteur pouvait déposer des propositions d'action. Cette année, la CFPPA a proposé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) afin que, par territoire, un seul programme d'actions soit proposé. A Rennes, ce programme est piloté par le CLIC de Rennes. Il a été construit avec les acteurs. Il regroupe 26 cycles autour de l'activité physique et de l'accompagnement des aidants qui seront déployés d'ici le 31 mars 2026. Ce changement de méthode est capital, pourquoi ?

- Passage d'actions isolées à un programme d'actions articulées entre elles. C'est l'assurance que les actions sont complémentaires et couvrent l'ensemble des besoins des usagers,
- Meilleure couverture du territoire et notamment dans les quartiers prioritaires politique de la ville,
- Identification de lieux ressources favorables au vieillissement dans les 12 quartiers de Rennes,
- Mise en place d'un parcours de prévention permettant d'avoir des effets durables sur la santé des usagers. Ce parcours reposera sur l'articulation entre les actions déployées et l'offre pérenne et de droit commun.

Demain, avec les acteurs du territoire, nous construirons un programme d'actions pour les trois prochaines années. Nous comptons sur votre précieuse collaboration !



A la Maison des Aînés et des Aidants

Goûter partagé & après-midi festif : mercredi 17 décembre de 15h à 17h



Venez profiter d'un goûter partagé pour vous détendre, écouter de la musique, parler, chanter, danser, jouer....N'hésitez pas à venir avec un dessert ou autres délices !

Animation pour tous les aînés et les aidants - Sans inscription

LIEN VERS LE PROGRAMME : [ICI](#)

Protection des données personnelles

Vous êtes abonné(e) à la lettre d'information du CLIC de Rennes et nous avons donc collecté des données personnelles vous appartenant : nom, prénom et adresse mail.

Nous vous précisons que nous ne les stockons que pendant la durée de votre abonnement et qu'elles ne nous servent qu'à vous envoyer cette lettre.

Si vous souhaitez-vous désabonner de cette lettre d'information, vous pouvez le faire à tout moment par simple mail à l'adresse suivante : clic@ccasrennes.fr

A vos agendas !



Mardi 16 décembre de 12h à 14h : Pour les personnes de plus de 60 ans, nous vous proposons de se retrouver autour d'un repas convivial. Le menu sera connu lors des inscriptions qui débuteront à partir du 2 déc. (15 € / pers.)

Mercredi 17 décembre à partir de 14h : Si vous souhaitez vous immiscer dans l'ambiance d'une fête de l'hiver : atelier de fabrication d'objets d'hiver, atelier de "tricot déglingo", musique, chocolat chaud et autres gourmandises... Moment festif, ouvert à tous, gratuit.

Information au 07 69 29 81 90 (Pauline)
Maison de Quartier Villejean
12 rue de Bourgogne



Fêttons Noël à Maurepas

proposé par la coordination des aînés de Maurepas

Vendredi 19 décembre de 12h à 17h :
Repas et animation musicale au Pôle associatif de la Marbaudais.

Renseignements et inscriptions
au CSC Les Longs prés
02 99 38 43 86 ou au 07 67 20 54 77
(Gwendoline)



Déjeuner festif du 25 décembre à l'OPAR :
Repas à 12h.
Tarifs : 32 € (adhérents) et 37 € (non adhérents)

Repas du Jour de l'An le 1er janvier
rue de l'Alma : Repas à 12h.
Tarifs : 48 € (adhérents) et 53 € (non adhérents)

Carte Sortir ! acceptée pour ces deux repas.
Inscriptions à partir du 17 novembre.

Informations à l'OPAR, 62 rue de Dinan
02 99 54 22 23 accueil@opar.fr

Veille juridique

Evolution des modalités de mise en oeuvre de la tarification différenciée en EHPAD d'Ille et Vilaine au 1er janvier 2026

Depuis le 1er janvier 2025 (décret n° 2024-1270) du 31 décembre 2024), les EHPAD sont autorisés à demander à leurs résidents ne bénéficiant pas de l'aide sociale à l'hébergement (ASH) de payer un tarif hébergement supérieur au tarif acquitté par les résidents bénéficiaires de l'ASH (dans la limite de 35%).

En Ille et Vilaine, la mise en oeuvre par le Conseil Départemental concernait les EHPAD et résidence-autonomie, avec un écart maximal fixé à 10%, pour des places en hébergement permanent uniquement et par la signature d'une convention avec les gestionnaires concernés.

Le Conseil Départemental d'I&V a adopté de nouvelles modalités applicables au 1er janvier 2026 :

- la valorisation chaque année des tarifs hébergement opposables aux non bénéficiaires de l'aide sociale (majorés) dans la limite du taux ministériel et sous réserve que l'écart entre ce tarif et celui applicable aux personnes bénéficiaires de l'aide sociale n'excède pas l'écart maximal (fixé à 10% par le Département)
- l'ouverture de la tarification différenciée aux places d'hébergement temporaire (classique ou de type Alzheimer)
- la tarification différenciée applicable au tarif de l'accueil de nuit.

En revanche, sont exclus de la tarification différenciée ceux des USLD, des accueils de jour ainsi que pour les personnes handicapées vieillissante et des moins de 60 ans.

Pour plus d'informations, se rapprocher des EHPAD et des Résidences-Autonomie.

Fondation Recherche Alzheimer

Le 6 octobre dernier a eu lieu la 1ère édition des Entretiens Alzheimer à Rennes : actualité de la recherche, prédition de la maladie, troubles du comportement...

Retrouvez les contenus en podcasts sur le site www.entretiensalzheimer.org



Groupe d'Entraide

Ce groupe est réservé aux malades en début de pathologie. Il leur permettra de partager, de mieux appréhender les difficultés liées à la maladie mais aussi de maintenir le lien avec des activités ludiques et culturelles dans un groupe animé par une psychologue et un(e) bénévole.

Cycle de 12 séances, les jeudis de 10h à 12h

4 et 18 déc. 2025 ; 8 et 22 janv. 2026 ; 5 fév. ; 5 et 19 mars ; 2 et 30 avril ; 21 mai ; 4 et 18 juin

(Engagement sur tout le cycle souhaité)

Lieu : Association Vivre aux Longs Champs
66 rue Doyen Albert Bouzat à Rennes

Inscriptions et renseignements
au 02 99 80 86 43 ou

contact35@francealzheimer.org

(sous réserve d'une adhésion à l'association)

Bien vivre chez soi...

Atelier Ergo.

Atelier cuisine

Mardi 2 décembre de 14h à 17h

Animé par une ergothérapeute

Atelier pour les aînés et les aidants



Et si on parlait de...

Café discussion

Mardi 9 décembre de 14h à 15h30

"La joie peut-elle se cultiver quand on est aidant" ?

Animé par une praticienne en philosophie

Accès aux droits

Information sur les mesures de protection

Entretien individuel assuré par le dispositif de soutien aux tuteurs familiaux d'Ille-et-Vilaine

Jeudi 11 décembre de 14h à 17h

Inscription au 02 30 03 95 60

Instant aidants : un soutien personnalisé pour préserver la santé des proches aidants

Piloté par la Mutualité Sociale Agricole (MSA), le dispositif Instant aidants s'adresse à toute personne qui accompagne un proche en perte d'autonomie, malade ou en situation de handicap, quel que soit son régime d'assurance maladie. Il s'agit d'un accompagnement individuel, personnalisé et gratuit, assuré par un infirmier. L'objectif est de faire le point sur sa santé, d'avoir des conseils et solutions pratiques, et bénéficier d'un bilan de prévention chez le médecin 100% pris en charge par la MSA, sans avance de frais. Les rendez-vous avec l'infirmier ont lieu par téléphone, le rythme est adapté à chacun.

Pour en bénéficier, contacter le **0 805 690 630**

Plus d'informations sur le site de la MSA

Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap (MDPH) : Portes ouvertes mardi 2 décembre

Personnes en situation de handicap, aidants, familles, professionnels, membre du monde associatif... venez découvrir la MDPH :

- ses missions
- son fonctionnement

- la façon dont sont prises les décisions de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)

Horaires d'accueil :

- de 9h à 11h30 pour les professionnels (deux circuits de visite : enfance ou adulte)
- de 13h30 à 15h pour les établissements, groupes et personnes présentant des besoins spécifiques
- de 15h30 à 18h pour le grand public (inscription et réservation à l'accueil de la MDPH, 13 av. du Cucillé ou au 0 800 35 35 05) :

Portes ouvertes
de la MDPH





Le C'pratique - C l'invité-e sur TVR Soir

Dans votre chronique **C Pratique du mois de novembre**, TVR reçoit Jean-Luc SZTOKMAN, fondateur de l'association "Mieux vivre chez soi". Il vient nous présenter les ateliers individuels ou collectifs qu'il anime à la Maison des Aînés et des Aidants ou à l'OPAR pour préserver le pouvoir d'achat des seniors.

[Lien ICI](#)

Planète Senior

Dans son dernier numéro, **Planète Senior** évoque "**Le bénévolat comme moteur personnel**". Témoignage d'une ancienne professeure sur son parcours d'engagement bénévole.

[Lien ICI](#)



Permanences mensuelles de France Alzheimer à la Maison des Aînés et des Aidants : accueil, écoute et conseil par des bénévoles formés FA35.

Lundi 15 décembre sur RDV.

Quartier LE BLOSNE

Centre Social Carrefour 18

(7 rue d'Espagne)

Jeudi matin les 4 et 18 décembre

Quartier MAUREPAS

Espace Social Commun Simone Iff

(12 bis rue Guy Ropartz)

Mardi matin 9 décembre

Quartier VILLEJEAN

Maison de quartier Villejean

(12 rue de Bourgogne)

Mardi matin les 2 et 16 décembre

PERMANENCE France ALZHEIMER 35 Accueil, Ecoute, Conseil

SUR RDV (créneau 30 minutes)

Lundi entre 14h et 16h

Dates : 20/10 – 17/11 – 15/12

CLIC de RENNES

34 place du Colombier – RENNES

: 02 23 62 21 45

Au CLIC : pour les professionnels

Les réunions de coordination autour des situations individuelles à domicile

CLIC de RENNES
Information et conseil aux aînés



LE CLIC MET À VOTRE DISPOSITION UN OUTIL UNIQUE, LES RÉUNIONS DE COORDINATION :

À destination des professionnels du secteur gérontologique pour des personnes majeures âgées de plus de 65 ans, vivant à domicile

Atelier mensuel (0h inscription de justificatif)

- Pour se concentrer autour du plan d'aide
- Pour s'impliquer avec tous les intervenants liés à domicile
- Trouver ensemble des solutions

Les réunions de coordination contribuent aussi à :

- Mieux comprendre les rôles de chaque professionnel
- Accélérer les collaborations et harmoniser les pratiques
- Associer la personne concernée et ses proches aidants

Le CLIC s'adapte à vos disponibilités et propose ces réunions :

- Un préauvent à la MZDR
- Un visio conférence

Vos interlocuteurs :
Sonia MONNIER les lundis après-midi
Laurence LE GRAND les jeudis après-midi

« Cela permet d'identifier les différents professionnels autour d'une situation et se coordonner sur les actions pour éviter les doublons » (SAAD)

« Les réunions facilitent le partage, elles permettent de rentrer avec l'ensemble des professionnels. On travaille sur un plan d'actions » (SAMO)

« Les réunions permettent de créer un espace de partage les regards, les observations, c'est important » (CDAZ)

« Cela peut faire du bien de réfléchir tous ensemble » (CBAA)

Lundi 15 décembre
après-midi

- > Centre Ville
- > Cleunay
- > Villejean

Jeudi 18 décembre
après-midi

- > Champs-Manceaux
- > Le Blosne
- > Maurepas

L'équipe du CLIC de Rennes vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année 2025



CLIC de Rennes – Maison des Aînés et des Aidants

34 place du Colombier, Rennes

02 23 62 21 40 - 02 23 62 21 45

clic@ccasrennes.fr

Heures d'ouverture : lundi 13h30 à 17h30 / du mardi au vendredi : 9h à 12h30 -12h30 à 17h30